

## **Harmonie SEL**

### **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de décembre 2020**

---

En raison des consignes sanitaires dues à la pandémie de la Covid, il n'était pas possible de tenir l'Assemblée Générale annuelle (prévue le 23 octobre 2020) « en présence ».

En conséquence, le bureau de l'association :

- A sollicité par courrier électronique auprès de tous les adhérents<sup>1</sup>, le 19 novembre 2020, les éventuelles candidatures aux fonctions du bureau : président-e, trésorier-ère, secrétaire ;
- A rédigé le rapport moral et le rapport financier ;
- Les a diffusés le 4 décembre 2020 à tous les adhérents<sup>1</sup> par messagerie électronique ;
- En l'absence de candidatures d'adhérents, a fait état, dans le même envoi du 4 décembre, de la candidature de tous les membres du bureau actuel ;
- A sollicité, dans le même envoi du 4 décembre, le vote de chaque adhérent par courrier électronique, avec date limite au 20 décembre à minuit.

Cette Assemblée Générale virtuelle concernait l'année passée, qui courait du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019. Seuls les adhérents pendant cette période avaient droit de vote.

Le secrétaire a enregistré les votes, par adhérent, dans un fichier Excel.

#### **Rapports**

20 votes ont été exprimés. Les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité moins une voix, la trésorière s'abstenant.

#### **Renouvellement du bureau et du conseil d'animation**

20 votes ont été exprimés. Le bureau a été reconduit à l'unanimité moins une voix, la trésorière s'abstenant. Sont donc reconduits : Anne Judas (présidente), Sophie Jamard (trésorière), Xavier Saint-Martin (secrétaire) et Nathalie Lemaitre (secrétaire).

Patricia Ageron, Marie-Anne Lucas et Joëlle Coppin reconduisent leurs fonctions d'observatrices.